

DEPARTEMENT
D'ILE ET VILAINE



COMMUNE DE
SAINT-JOUAN-DES-GUERETS

5.2.a

Notice technique relative aux annexes sanitaires

Mise en compatibilité du PLU 28 mai 2018

Mise en compatibilité du PLU 19 octobre 2017

Modification n°1 du PLU approuvé le 27 janvier 2016

PLU approuvé le 25 juin 2013

S O M M A I R E

SOMMAIRE	1
I. L'eau potable	2
II. L'assainissement des eaux usées	2
III. L'assainissement des eaux pluviales	2
III. Les déchets ménagers.....	3

I. L'EAU POTABLE

Plusieurs communes (36 dont Saint-Jouan-des-Guérets) se sont regroupées constituant ainsi le **Syndicat Intercommunal des Eaux de Beaufort** (EPCI).

La capacité totale du syndicat s'élève à 3 500 000 m³. Plus de 97% des ressources sont prélevées dans les eaux de surface.

Les ressources utilisées par le syndicat sont les suivantes :

- Étang de BEAUFORT (barrage) 1.300.000 m³
- Étang de MIRELOUP (barrage) 1.300.000 m³
- Étang de SAINTE-SUZANNE 600.000 m³
- Étang de LANDAL 200.000 m³
- Captages sur DOL 90.000 m³
- Achat d'eau en gros au SMAP (Syndicat Mixte d'Arguenon-Penthièvre, 22) au maximum 10.000 m³/jour

Les usines de production

Le syndicat dispose d'une capacité maximale de production évaluée à 1 100 m³/h répartie entre 3 usines :

- BEAUFORT 800 m³/h
- SAINT IDEUC 200 m³/h
- LANDAL 100 m³/h

La distribution

La distribution de l'eau potable ainsi produite est acheminée vers les 24 715 branchements de l'ensemble du territoire du syndicat par l'intermédiaire de 1 480 km de réseau, 36 réservoirs et 11 stations de reprise.

II. L'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES

La commune possède une station d'épuration, de type boues activées et séparation membranaire, d'une capacité de 7 500 équivalents habitants, qui est à 37% de sa capacité maximale.

Le centre bourg est desservi par un réseau de type séparatif, il s'étend :

- d'Est en Ouest du Fougeray jusqu'au pont de la quatre voies Saint-Malo/Rennes,
- du Nord au Sud de la zone d'activités « le Moulin du domaine » au lotissement de la Basse Beuzais.

Un zonage d'assainissement définit les secteurs raccordés au réseau collectif de ceux qui ne le sont pas.

III. L'ASSAINISSEMENT DES EAUX PLUVIALES

Une étude de « Schéma directeur de gestion des eaux pluviales » a été réalisée sur la commune en 2014, aboutissant à la définition d'un « Zonage d'assainissement des eaux pluviales » qui distingue notamment :

- Les ouvrages de gestion futurs,
- Les zones U collectées dans des ouvrages de rétention
- Les zones U collectées dans le bassin de la Motte aux Anges
- Les zones U collectées par le réseau en rejet direct
- Les zones AU collectées dans un ouvrage de rétention

L'étude fait ressortir des éléments concernant :

- L'imperméabilisation maximale,
- Les débits de fuite,
- L'aménagement de bassins de rétention. »

III. LES DÉCHETS MÉNAGERS

Saint-Malo Agglomération, en charge de la gestion des déchets sur son territoire, encourage le tri sélectif par :

- la distribution et la collecte de conteneurs, spécialisés respectivement pour :
- les ordures ménagères périssables,
- les emballages et matériaux légers recyclables (bouteilles et flacons en plastique, boîtes de conserves, aérosols, journaux, magazines et prospectus) : collecte opérationnelle sur Saint-Jouan depuis le 1^{er} juillet 2009 ;
- la mise à disposition de points d'apport volontaire pour la collecte du verre (pots, bocaux et bouteilles) ;
- un réseau de déchetteries, pour les autres déchets (déchets d'équipements électriques et électroniques, déchets verts, déchets toxiques, bois, métaux, gravats,...).

A Saint-Jouan-des-Guérets, la collecte en porte à porte des conteneurs est effectuée selon un découpage par secteur, sur l'ensemble de la commune. Elle est réalisée :

- 1 à 2 fois par semaine pour les ordures ménagères, selon les secteurs,
- tous les 15 jours, pour les déchets recyclables.

La collecte des déchets recyclables est passée de 4 200 tonnes à 6 000 tonnes entre 2005 et 2007. Parallèlement, le premier centre de tri réalisé sur l'agglomération de Saint-Malo en 1996 a été agrandi en 2008 pour permettre d'absorber l'augmentation de la quantité de matériaux collectés.